



Secrétaire Général

Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS

Tél. 01 43 71 30 40 - Fax : 01 43 71 38 77

Courriel : fpf@federation-photo.fr - Internet : www.federation-photo.fr

A Fondettes le 13 novembre 2019.

CA du dimanche 22 septembre 2019

Après avoir accueilli les membres du CA, le président, Jean Saleilles, donne la parole à Claudine Lainé, vice présidente chargée des unions régionales.

Cette dernière revient sur la réunion des présidents d'UR qui se tenait la veille entre les deux séances plénières de notre séminaire.

- concernant le maintien du séminaire de Janvier 2020, l'ensemble des présidents d'UR y est favorable. Néanmoins pour faire des économies sur les hébergements, ils proposent que la réunion des UR se tienne le samedi de 10h à 13h, laissant ainsi le temps à tous ceux pour qui cela est possible d'arriver le matin même.

Cette programmation induit la tenue de la réunion plénière à partir de 14h. Quand au CA, il se réunira le dimanche matin.

La CA valide la tenue du séminaire de janvier au CISP avec ces modalités de programmation.

- Les présidents d'UR sont favorables à la création d'une médaille pour récompenser les lauréats régionaux, à l'instar de ce que se fait en national. La médaille pourrait avoir le logo fédéral de façon générale et un identifiant propre à l'UR si celles-ci le souhaitent. Une prospection sera effectuée auprès du fournisseur habituel. Financement les UR demandeuses.

- Maintenance des sites des UR : n'est normalement plus assurée. Proposition de créer des sessions UR sur le site fédéral. Etude par le chef de département informatique et le webmaster, qui présenteront des propositions au CA du 4 décembre 2019.

- Quel est le devenir des collections de photos en magasin à la fédé ? Le groupe secrétariat et le gestionnaire du siège feront le tri et établiront une liste des collections qui sera diffusée à l'ensemble des UR et des clubs. Echéance souhaitable avant le prochain CA.

- concernant la manifestation visant, lors du prochain congrès, à présenter 1000 photos par UR sur la place du Capitole de Toulouse, proposition est faite de prendre dans les dernières années du florilège auquel on ajouterait une photo par adhérent.

Se pose le problème du support (coût) et celui de la pose (temps).

Des banderoles ou bâches, proposés par les presur, ne sont pas une solution retenue en raison du coût. Il s'avère que les modalités pratiques de la mise en place méritent d'être éclaircies en fonction de déroulés du congrès.



Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS

Tél. 01 43 71 30 40 - Fax : 01 43 71 38 77

Courriel : fpf@federation-photo.fr - Internet : www.federation-photo.fr

Secrétaire Général

Département compétition

- Gérard Barbier propose d'ouvrir une nouvelle ligne de dépense budgétaire, pour identifier les dépenses liées aux charges de sécurité, de plus en plus imposées par les collectivités recevant les concours nationaux.

Il souhaite aussi l'augmentation du budget prévu pour l'audiovisuel, qui paraît très insuffisant au regard du regain pour la discipline.

- Concernant l'organisation du CISP, il serait souhaitable de ne pas laisser de temps morts aux commissaires comme ce le fut la veille en raison de la réunion des présidents entre deux plénières.

Le président prend acte mais rétorque que cet instant est aussi utile pour mettre à profit le dialogue informel entre commissaires.

Secrétariat général

- présentation d'une nouvelle maquette de carte de visite fédérale, proposée par Dominique Gastaldi. Le visuel sera envoyé à tous les membres du CA pour consultation par voie de messagerie

- proposition de modification statutaire : porter le nombre d'administrateurs de 15 à 18 maximum, pour ne pas exclure des chefs de département du CA. Les avis sont très partagés, certains craignant les conséquences d'un déséquilibre en élus et cooptés. Cette proposition nécessite un débat complémentaire. Le secrétaire enverra une synthèse des avantages et inconvénients aux administrateurs pour en discuter à nouveau au prochain CA.

- la proposition de budget prévisionnel (BGP) est toujours en attente de validation. Le secrétaire n'a pas eu les réponses escomptées en retour de la proposition de validation. La validation sera faite au CA du 4 décembre, après envoi de la mise à jour du BGP par le trésorier.

Responsable de la boutique

Jean-Claude Luque présente le complément de prévision budgétaire pour l'activation de la boutique, soit 5000 euros de dépenses et 2000 euros de recettes; le complément étant la création du stock.

Ce stock devra être géré pour répercuter toutes les sorties et des dépenses et justifier des recettes.

La gestion de stock prévaut également pour les publications (France Photo et surtout les florilèges).

Danièle Pruvot rappelle que pour avoir un volume de stock et de distribution il faut avoir un



Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS

Tél. 01 43 71 30 40 - Fax : 01 43 71 38 77

Courriel : fpf@federation-photo.fr - Internet : www.federation-photo.fr

Secrétaire Général

volume de commande, y compris pour les cessions à titre gratuit. Il est donc nécessaire de faire l'évaluation des florilèges en conséquence.

Serge Bréard précise que les dons doivent passer par la trésorerie pour être comptabilisés.

Claudine Lainé, rappelle le souhait de doter les UR de deux florilèges que les présur pourront offrir dans le cadre des remerciements pour les organisations des concours régionaux ou autres manifestations. Cette décision a déjà été actée au CA du 20 janvier 2019 !

Vice président

Gérard Morisot propose qu'à l'avenir, le budget dédié à la communication soit largement augmenté. Il faut savoir investir pour attirer de nouveaux adhérents et offrir une visibilité à notre fédération et à ses unions régionales.

Département formation

Myriam Rivals demande où est l'intérêt pour l'ensemble du CA de recevoir les chronos des courriers arrivés de la FPF. Ces chronos n'ont que le libellé du courrier et pas de montant lors qu'il s'agit de factures. Ils n'offrent pas d'intérêt pour les simples administrateurs.

Le CA décide donc que désormais, seul le bureau recevrait les chronos. En revanche les numérisations des factures seront envoyées à l'ensemble du CA.

Département partenariat

Jean demande à Alain Besnard la possibilité de valoriser les avantages en nature offerts par les partenaires. Cette liste seraient mise à jour tous les six mois.

Les présur en ont besoin pour vanter les avantages que la FPF peut apporter aux adhérents en dehors des compétitions.

Alain précise aussi que le site n'est pas assez regardé car tous les avantages en cours et passés sont dessus.

Département communication

- les visites sur nos réseaux sociaux sont en hausses.
- un partage thématique est en cours de mise en place sur instagram
- les présur sont invités à envoyer leurs informations au même titre que pour les mises à jour du site fédéral.
- dans le cadre de l'édition de France Photo spécial nature, une liste d'influenceurs a été sélectionné pour relayer l'information de sa sortie auprès des - de 25 ans
- un article d'un jeune de - de 12 ans sera inséré dans le France Photo
- pour la salon de la photo, il y aura un cadre Photo Booth pour faire des selfies sur le



Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS

Tél. 01 43 71 30 40 - Fax : 01 43 71 38 77

Courriel : fpf@federation-photo.fr - Internet : www.federation-photo.fr

Secrétaire Général

stand.

- un challenge sera proposé sur le stand de la fédé lors du salon de la photo
- un modèle d'affiche est en cours d'élaboration, elle comportera des zones de personnalisation pour les différentes UR et clubs

S'agissant du salon de la photo, Myriam en profite pour énoncer les animations prévues.

Alain Besnard souligne qu'il serait souhaitable d'inviter des jeunes sur notre stand car les permanences ne sont qu'avec des « anciens ». Peut être solliciter une école de photo ?

Distinctions

Jean revient sur les distinctions à créer au sein de la FPF pour récompenser les auteurs comme les bénévoles...

Brigitte Barbier est nommée pilote du groupe de travail. Il sera composé de : James Labruyere, Alain Besnard, Claudine Lainé, Gérard Barbier, Didier Coupeau

Département événementiel

Dans le cadre de la réactivation du département événementiel, Jean-Claude Luque est nommé coordonnateur du groupe de travail chargé d'établir le cahier des charges de fonctionnement de ce département. Francine Chich et Mélanie Malfoy l'assisteront.

Biennale FIAP

Les dates sont à donner par la FIAP, mais deux clubs pourraient être intéressés pour en être les supports en France

Gérard Barbier préférerait que l'on se contente de participer dans un premier temps et attendre un peu pour la version organisation; la communication de la fiap à ce sujet est jugée hasardeuse.

Gestionnaire du siège

Alain Chabonat pose la question sur les modalités de prêt de matériel de la FPF aux adhérents et aux non adhérents.

Le CA décide que les prêts aux non adhérents n'est pas envisageable

Pour les adhérents il conviendra d'établir un barème de location : à charge d'Alain de faire une proposition tant pour le local que les matériels.

Infos diverses

Un appel est lancé par Jean en direction de Jean-Claude pour étudier la possibilité de faire le congrès 2021 à Riedisheim.



Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS

Tél. 01 43 71 30 40 - Fax : 01 43 71 38 77

Courriel : fpf@federation-photo.fr - Internet : www.federation-photo.fr

Secrétaire Général

Le CA mandate Gérard Morisot pour débiter la prospection pour de nouveaux locaux pour le siège de la FPF en vue de mettre fin aux baux en cours. Recherche en RP en bout de ligne de transport en commun. Proposition a été faite par Claudine Lainé de contacter l'émission télévisée de Stéphane Plazza. Cela ne coûte rien et n'engage à rien. A essayer.

Christophe Paqueriau, secrétaire général